

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 34

Artikel: Les Lausannois en promenade : Lavaux. - Le chemin de fer d'Echallens. - Le signal de Morrens
Autor: A.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196412>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bième, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Réduction et abonnements.

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les Lausannois en promenade.

Lavaux. — *Le chemin de fer d'Echallens.* — *Le signal de Morrens.*

Les Lausannois se montrent parfois singulièrement routiniers ; nous en trouvons un exemple frappant dans leurs promenades du dimanche. Il y a des exceptions, cela va sans dire, mais il est parmi eux toute une classe de gens qui affectionnent, ou plutôt qui ne connaissent d'autre promenade que *Lavaux*. Cette contrée du soleil et du bon vin les attirent particulièrement, et en toute saison.

En été, le Lausannois va s'y promener entre des murs surchauffés ; rien, dit-il, ne guérit mieux son rhumatisme.

En automne, il y va pour voir la vigne avant que la vendange l'ait dépouillée de ses grappes dorées, qui sourient au bord du chemin. Il les contemple avec amour, et nous rappelle ce bon Vaudois, cheminant entre Cully et Rivaz, et qui, s'arrêtant tout à coup à la vue d'une grappe de grosseur exceptionnelle, s'écria : « *Eh ! que ti portant balla !... Té vu bâiré !...* »

Mais il est bien vif le désir qu'on a de croquer ces grains veloutés, à portée de votre main. Quelques-uns — les dames tout particulièrement — ne peuvent résister à la tentation.

Personne ne verra rien, disait une de celles-ci à son mari, qui lui avait défendu d'y toucher.

— Laisse-moi ces raisins, te dis-je, tu en achèteras demain sur le marché !

Mais comme le fruit défendu est toujours le meilleur, la dame regarde à droite et à gauche, et, ne voyant personne aux alentours, ses coquins de petits doigts détachent la grappe convoitée !

Tout à coup, une tête se montre au-dessus des ceps :

— Hé ! là-bas... à l'amende !... je vais faire mon rapport ! Qui êtes-vous, Madame ?... votre nom !

Et la délinquante, d'un ton câlin :

— Mais je n'ai rien pris, Monsieur, rien... une toute petite grappe... seulement pour voir s'ils étaient mûrs... Ce n'est pas permis... je le sais bien... mais vous m'avez l'air trop bon pour me faire des misères... N'est-ce pas ?...

Et d'y aller de son plus gracieux sourire.

Pendant ce dialogue, le mari, auquel on a désobéi, a pris les devants en murmurant : « Oui, débarbouille-toi ; tu n'as pas voulu m'écoutier. »

La dame est encore jeune. Le garde, qui n'a que trente-cinq ans, se laisse flétrir, fasciné par de beaux yeux noirs : « Allez, Madame, dit-il, allez, mais n'y revenez pas ! »

— Merci, Monsieur, vous êtes bien aimable... merci !

Mais s'il s'agit d'un homme, pas d'explications ; on l'attrape par le revers de son habit, on le secoue vivement, et on le mène chez le syndic qui prend ses noms et prénoms, et ne le laisse aller qu'après l'engagement de se rendre à jour fixé, en séance de la Municipalité.

Voilà.

Quand vient l'hiver, le Lausannois dont nous

parlons n'abandonne point Lavaux ; il s'y trouve si bien, à l'abri de la bise ! Les coteaux sont dépourvus et arides, n'importe, il y retrouve de si joyeux souvenirs.

Au retour du printemps, les premiers bourgeons de la vigne l'y rappellent. C'est si intéressant de suivre le développement de cette précieuse végétation.

La cause de ces préférences, de cette toquade du promeneur lausannois pour Lavaux, est bien simple. Il a un faible pour ce pays du bon vin, de ce vin bienfaissant qui le réjouit, égaye ses promenades, et lui procure quelques moments de cordial entretien avec nos vigneron. Car il est rare qu'on aille loin dans ces parages sans rencontrer un de ces heureux propriétaires qui, la mine réjouie et la clef de la cave dans la poche, vous fait un petit signe au passage pour vous offrir un verre au guillot — un joli verre mousseline, où le vin pétille et met en valeur son délicieux fumet.

Voilà tout le secret.

La région des pommes de terre, des avoines, et même des beaux ombrages, sourit moins à notre promeneur. Dans les rares occasions où il y dirige ses pas, grâce à l'insistance de son épouse, qui ne veut plus l'accompagner du côté du vignoble — et pour cause — il ne fait que bougonner contre ces prés, ces champs et ces ombrages monotones, stupides : pas de murs étagés, pas de route poussiéreuse et brûlante, pas de caves hospitalières... rien, rien !...

La regrettable habitude de ces gens, qui ne trouvent leur agrément que sur les routes ensoleillées des bords du lac, nous a souvent fait songer à tant d'autres courses charmantes, ombragées, reposantes, qui s'offrent de tous côtés, aux environs de Lausanne.

Aujourd'hui, nous ne parlerons que d'une contrée par trop négligée des promeneurs, et qui mérite cependant bien d'être visitée ; c'est le *Gros de Vaud*

A ce mot, j'entends nombre de gens s'écrier : « Aller du côté d'Echallens ! mais c'est une vraie pénitence, mais ça donne du noir, rien que d'y penser, du noir à mourir !... Et ce chemin de fer qui va se traînant le long de la route ! ce n'est pas sérieux, c'est un chemin de fer pour rire !... Et ce matériel, ces wagons à deux longues banquettes parallèles, où les voyageurs, face à face se regardent bêtement ! »

Et patat et patata.

Eh bien, nous ne saurions admettre cette indifférence pour une aussi belle contrée, ni ces railleries à l'adresse du chemin de fer d'Echallens et de son matériel. Les voyageurs y sont assis sur deux banquettes parallèles, c'est vrai, mais ils se regardent, au moins, ils se sourient, et les conversations s'y engagent forcément avec le vis-à-vis, vis-à-vis parfois fort agréable.

Nous préférions beaucoup cet aménagement à celui des banquettes transversales des autres lignes, où la moitié des voyageurs tourne impoliment le dos à l'autre moitié.

Et puis, le train d'Echallens ne se traîne pas tant que ça ; il marche allègrement et d'une

bonne vitesse, au contraire, et laisse défilé devant vous de frais et ravissants paysages.

Nous l'avons pris l'autre dimanche, et il nous a conduit en moins de trente minutes au beau village de Cheseaux.

Là, sautant à bas du wagon, nous avons pris, en face de la gare, un charmant sentier qui court en s'élevant insensiblement entre des champs de blé ondulant à la brise, des prairies émaillées de fleurettes et des haies pleines de gazonnements d'oiseaux.

Nous atteignions bientôt la route de Cheseaux à Morrens, dont nous avons évité les contours, et qui longe en cet endroit une jolie forêt. Le panorama s'agrandit déjà ; à l'occident, le village de Cheseaux dont l'église et les habitations émergent au-dessus des arbres fruitiers ; puis, au second plan, tout le panorama du Jura qui se détache sur l'horizon avec une admirable netteté.

Au bout de la forêt, nous retrouvons le sentier, qui la traverse en partie, et va sortir sur les hauteurs du *Signal de Morrens*.

Le *Signal de Morrens* !... Mais c'est une petite merveille, savez-vous, que nous autres, Lausannois, n'appréciions pas comme nous le devrions. Sur la croupe du mont, à 720 mètres d'altitude, une esplanade gazonnée et couronnée par de grands ormes, à l'ombre riante et douce ; des gazon bien entretenus, des sentiers propres, et plusieurs bancs qui invitent à s'asseoir.

Eh bien, asseyez-vous, je vous prie, et voyez :

Quel immense et superbe panorama !... Les Tours d'Aï, les Alpes de Savoie, la partie du lac qui s'étend de St-Sulpice à Genève, la Côte, le pied du Jura, le Gros de Vaud et les premiers contreforts du Jorat, le tout parsemé de nombreux villages avec leurs clochers étincelant au loin.

Absorbé à la vue de ce beau spectacle, nous n'avions pas remarqué, tout d'abord, au pied d'un orme plus de deux fois centenaire, et qui penche vers la terre ses énormes bras noueux et fatigués, une mignonne chaire de verdure, évidemment construite dans la matinée. Nous nous demandions quelle pouvait bien être sa destination, quand, vers 11 heures, nous vîmes monter du village, qui est là tout près, une vingtaine de jeunes gens portant des chaises et des bancs provenant sans doute du mobilier de l'école ou de celui de la maison communale.

Ces bancs et ces chaises, disposés en émicycle autour de la chaire, furent bientôt occupés par de nombreux fidèles. C'était le culte public. Il faisait vraiment trop chaud, en juillet, dans le petit temple de Morrens, et on avait préféré venir prier Dieu là, au grand air et en face de cette belle et grande nature. La prière et le chant des cantiques s'y entouraient d'un charme religieux tout particulier et qu'on ne goûte pas à ce point entre les murs beaucoup trop nus de la plupart de nos églises.

Assis sur le gazon, nous assistâmes avec le plus grand plaisir à la méditation à la fois sim-

ple, claire et vivifiante d'un jeune pasteur, chéri de ses paroissiens.

Nous y retournerons.

Et si, après avoir passé une partie de la matinée sous les grands arbres du Signal, vous ne vous êtes pas approvisionné pour un pique-nique sur l'herbette, descendez au village et arrêtez-vous à la *Pinte de l'Orme*, où vous vous ferez servir, à des prix excessivement raisonnables, un excellent petit dîner, arrosé d'un vin à l'avantage. Le couvert sera mis sous les arbres de la terrasse où l'ombre mouvante du feuillage se joue sur la nappe.

Tout autour de vous, des bordures d'œillets, des buissons de groseillers, au-dessus desquels s'ouvrent des fenêtres garnies de géraniums en fleurs.

C'est là une étape charmante à faire avant de pousser plus loin, car il ne faut pas revenir sur ses pas ; il faut continuer par la Béraliaz, Montherond et la magnifique forêt du *Benenté*, qu'on traverse par une vraie avenue de hêtres, dont les hautes ramures retombent en un berceau de feuillage qui ne laisse entrevoir, par-ci par-là, qu'un petit coin de ciel bleu.

Puis, tout à coup, la forêt s'ouvre comme un rideau de théâtre et le *Chalet des Enfants* apparaît avec ses granges et son délicieux bouquet d'arbres, qui se détache comme une oasis au milieu d'une prairie inondée de soleil.

Pas n'est besoin de vous dire d'y prendre un rafraîchissement avant de regagner Lausanne, vous le ferez déjà.

Voilà une de ces promenades délicieuses sur tout le parcours, et qui vous font passer on ne peut plus agréablement un beau dimanche d'été.

L'automne, qui colore la nature de ses teintes suaves, va donner un nouveau charme à cet itinéraire que nous ne saurions trop recommander aux promeneurs lausannois. L. M.

LES MYSTÈRES DE LA TOUR DE GOURZE.

En 1853, M. le professeur L. Vulliemin a publié, dans le *Musée Suisse*, un récit légendaire excessivement curieux et intéressant, sur la Tour de Gourze.

Nous avons eu sous les yeux un exemplaire de cette brochure ayant appartenu à M. l'archiviste A. Baron, et que ce dernier a fait précéder de l'introduction manuscrite qu'on va lire. Les notes qui accompagnent le texte du récit de M. Vulliemin sont aussi de M. A. B.

Dans toutes les contrées du monde, on a conservé la tradition d'événements ou de choses extraordinaires, dont l'origine peut être attribuée à une cause déterminée, mais dont les faits accessoires varient du plus au moins, suivant le génie et les mœurs des peuples. L'imagination de l'homme, toujours féconde, a fait entrer dans le récit de ces événements des circonstances fantastiques et bizarres qui se sont affirmées d'une génération à l'autre et que le cours des siècles a consacrées.

Des rochers bizarrement conformés, des cavernes profondes et peu accessibles, de petits lacs présentant quelque phénomène, des ruines de châteaux et de tours, dont l'origine se perd dans la nuit des temps, etc., tout a offert un vaste champ à la superstition populaire.

On ne saurait donc être surpris si la vieille Tour de Gourze offre aussi des traditions d'un genre qui lui est particulier, si elle a été longtemps l'objet de frayeurs superstitieuses, si l'on y a souvent cherché des prétendus trésors, et si, plus récemment, on en a fait le siège d'une *Confrérie de gueux*.

Dans nos contrées du Jorat, le nom de cette ruine est associé à tout ce qui est entaché de ridicule ou de blâmable ; ainsi, on dira d'un homme qui s'est ruiné par paresse ou inconduite : *Il est allé à la Tour de Gourze* ; ou il a été passé de la *Confrérie des Gourziens*. En parlant d'une maison délabrée et où le désordre règne : *C'est une Tour de Gourze*. Lorsqu'il règne des dissensments dans

l'Etat, dans une commune, dans l'Eglise, dans une famille, dans une société enfin, où chacun veut commander et où personne ne veut obéir, où tout est confusion, désordre et décadence, on dit que c'est une *Tour de Gourze*, que tout va à la Tour de Gourze.

Le petit lac de *Bret* a aussi ses traditions, dont la plus curieuse, qui est le pendant de l'ancienne fable de *Phitémon et Baucis*, paraît recommander l'exercice de l'hospitalité.

Du reste, plusieurs des faits rapportés dans ces légendes sont tirés des annales historiques du Pays de Vaud, et même de nos archives cantonales et communales ; d'autres le sont des chroniques de la *Vénérable Confrérie de l'Abbaye de la Tour de Gourze*, et d'autres encore ne sont que de simples dictions populaires.

Ce sont ces traditions diverses qui ont fourni le sujet du récit légendaire qu'on va lire.

Nous avons pensé qu'il y avait quelque utilité à ajouter à cette légende diverses notes historiques et topographiques. A. B.

La Tour de Gourze.

HISTOIRE ET LÉGENDE.

Par L. Vulliemin.

Nous avions les yeux arrêtés sur de vieilles chartes, quand nous vîmes venir à nous un homme de la campagne portant sous son bras une liasse de parchemins. « On m'assure, nous dit-il, que vous les déchiffrez toutes, et qu'en voici pour vous, des écritures... Elles ont bien mille ans, celles-là ! Je voudrais que vous y trouviez le nom de Jean-Pierre Pousseborne ; tous les ainés de ma famille se sont appelés Jean-Pierre. Il y a peut-être là quelques droits que l'on pourrait faire valoir. Il y est sûrement aussi question de la commune ; j'en suis grefier ; mais à chacun ses affaires ; celles de la commune ne sont pas les miennes. Ce que je vous demande de bien noter, c'est tout ce qui regarde Jean-Pierre Pousseborne et les droits qu'il peut avoir à revendiquer ».

— Mais vous me prenez pour un avocat !

— Pas du tout, je sais bien qu'un avocat ne fait rien pour rien, et que, d'ailleurs, il ne se tirerait pas de ces écritures. Allez, je sais bien ce que je fais. Tâchez donc de m'être en aide. On sera reconnaissant. »

Mon homme partit, me laissant ses parchemins. Ils renfermaient matière à vingt procès. Ce n'était pas mon fait. Aussi, j'allais rejeter la pacotille loin de moi, quand je découvris une pièce différente des autres, d'une écriture serrée ; elle était en latin et me parut être une chronique. Je lus et traduisis :

« Moi, Fernand de J., desservant de la chapelle de la Tour de Gourze, sachant que je ne verrai pas de longs jours, quoique je sois jeune encore, je retrace ici quelques événements, qui m'ont été racontés, et que je ne raconterai pas à mon tour à de nouvelles générations.

« Je suis de noblesse. Cadet de famille, on me voudra à l'Eglise. Notre révérant père en Dieu, Monseigneur Aymon, de l'illustre maison des Montfaucon, m'avait d'abord pris sous sa protection, mais me jugeant simple et d'autres mœurs que celles de ses chanoines, il m'appela un jour et me dit d'un ton paternel qu'accompagnait un sourire : « Mon enfant, vous ne parlez pas la même langue que nos clercs ; votre honnêteté leur est un reproche ; votre candeur les offense. Que vous dirai-je ? Ils ne vous aiment point. Je crois donc devoir vous éloigner d'eux ; aussi bien le canoniciat, auquel votre famille aspire pour vous, suppose une prudence que vous n'aurez jamais. J'ai fait choix pour vous d'une tâche mieux en accord avec ce que vous êtes. Il est à deux lieues de Lausanne une contrée habitée par des gens simples comme vous, grossiers comme vous ne l'êtes pas. La reine Berthe l'a défrichée et y a construit une tour¹. Au-dessous de la Tour

¹ La Tour de Gourze date du milieu du X^{me} siècle, pendant lequel les Sarrasins, les Huns et autres hordes barbares envahirent la Bourgogne transjurane. Cette tour,

de Gourze est une chapelle dépendante du prieuré de Lutry ; là se réunissent de loin en loin, pour le culte, les gens des fermes disséminées sur les hauts monts de la Vaux et sur les vallons de Savigny. Allez-y, mon fils, le prieuré de Lutry pourvoira à vos nécessités¹.

» J'obéis à la voix de l'évêque. Je quittai la ville pour vivre au milieu des pâtres sous un ciel sévère ; mais les pâtres me requirent comme un messager de paix et il me suffit. Une chambre modeste m'attendait dans une humble ferme qui relevait de Lutry. Trois quarts de lieue plus haut se trouvait la chapelle, fondée, disait-on, par un saint ermite, alors que la vigne ne s'était pas encore élevée de terrasse en terrasse jusque sur les hauts monts, et que de nombreux solitaires habitaient les cavernes des rochers. Le dimanche venu, je pris le sentier qui montait à la chapelle.

» A mon arrivée, les moins pauvres de ces braves gens achevaient de distribuer aux plus indigents le lait que leurs vaches leur avaient donné le matin du jour du Seigneur ; c'est ainsi qu'ils usent d'ancienneté. Sitôt qu'ils me virent, tous entrèrent ; les femmes s'assirent sur des bois équarris, placés sur des pierres ; les hommes se tinrent debout et me firent passer jusqu'à l'autel.

» Sur la paroi de l'autel, une peinture grossière avait représenté la reine Berthe, filant sur sa haquenée ; au-dessous on lisait : *Precare pro nobis*, humble reine priez pour nous ! Derrière l'autel s'élevait la croix. A ma grande surprise elle était entourée de lances ensanglantées, par dessus lesquelles flottaient les plis déchirés, et sanglants aussi, d'un vaste étendard. Je détournai les yeux de cet insigne de guerre. Le culte fini, j'interrogeai un vieillard.

— Pourquoi, lui dis-je, ce drapeau dans un lieu qui ne devrait renfermer que des images de paix ? Comment avez-vous pu profaner ce sanctuaire, en déployant ici des plis couverts de traces de discorde et de combats ? Les enfants de Dieu ne doivent se réunir que pour se donner des gages d'amour. Où se retirera la paix sur la terre, si vous la bannissez de l'âme du Christ et des Saints !

— Vous ignorez donc, me répondit le vieillard, que cet étendard et ces lances ont armé nos mains dans une bataille soutenue pour la cause de Dieu et de nos foyers. Eh bien ! apprenez comment nous avons combattu pour défendre, contre une horde sauvage, nos biens, nos femmes, nos autels, et comment, rangés sous les plis de ce drapeau, nous avons fait danser la danse des morts aux loups qui veaient nous dévorer.

» Vous savez que, après les temps de la guerre des cantons contre le malheureux Charles de Bourgogne, des troupes, descendues des hautes Alpes, Bernois, Fribourgeois, Gruyériens, avaient pris l'habitude de venir piller les gens du rivage. Un jour, ils ont incendié la ville de Vevey. Chaque année, ils revenaient dépouiller le vigneron de sa vendange. Or nous

défendue de trois côtés par un fossé, et dominant, à l'occident, un précipice très escarpé, était sans porte ; on n'y parvenait, au moyen d'une échelle, que par une ouverture pratiquée dans un mur de huit pieds d'épaisseur. Elle couronne la sommité d'un mont du groupe du Jorat, que des actes du XII^{me} siècle désignent sous le nom de *mons Gurgii*.

— Cette contrée, à deux lieues à l'orient de Lausanne, sur le plateau du Jorat, est connue sous le nom collectif de *Monts de Lutry et de Villette*. Elle est composée des deux communes de *Savigny* et de *Forel*, district de Lausanne. La chapelle, située en dessous de la Tour de Gourze, était probablement celle de Savigny qui, à ce que nous apprend un acte de l'officialité épiscopale de Lausanne, daté du 17 août 1531, et conservée aux archives communales de Lutry, devint alors une prêbende desservie par un religieux du prieuré de Lutry, qui percevait une convention pour aller y célébrer le service divin, auparavant à la charge d'un couvent de Franciscains. On voit par là que cette contrée n'était guère peuplée alors et qu'elle ne fut défrichée que successivement par les habitants du village qui y établirent des colonies.

A. B.